



POUR PUBLICATION IMMEDIATE

**FONDS DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DANS LE CADRE  
DE L'ENTENTE DE DÉLÉGATION DE LA GESTION FONCIÈRE ET  
DE LA GESTION DE L'EXPLOITATION DU SABLE ET DU GRAVIER  
SUR LES TERRES DU DOMAINE DE L'ÉTAT (FMVGF)**

**Enveloppe 2019-2020**

**Vous avez jusqu'au 12 avril 2019 pour présenter vos projets  
sur le territoire municipalisé de la MRC de Manicouagan**

Baie-Comeau – 27 février 2019

Vous avez en tête un projet régional de développement en matière de produits touristiques, de création d'emplois étudiants ou tout autre projet cadrant dans le programme, la MRC de Manicouagan peut vous aider à le réaliser.

Pour ce faire, la MRC rend disponible un montant de 100 000 \$. Les projets admissibles seront évalués et sélectionnés par le comité multiressources selon des critères spécifiques adaptés aux réalités de notre région.

Vous pouvez vous procurer le cadre de gestion et les formulaires requis via notre site Web au [www.mrcmanicouagan.qc.ca](http://www.mrcmanicouagan.qc.ca) ou à nos bureaux situés au 768, rue Bossé à Baie-Comeau.

Pour valider l'admissibilité de votre projet et pour plus d'informations, communiquez avec Philippe Poitras au (418) 589-9594 poste 240.

- 30 -

Source : Philippe Poitras, directeur de la gestion foncière  
Téléphone : (418) 589-9594, poste 240  
Télécopieur : (418) 589-6383  
[philippe.poitras@mrcmanicouagan.qc.ca](mailto:philippe.poitras@mrcmanicouagan.qc.ca)